

une clientèle particulière: par exemple, les collections pour les moins de 4-5 ans, les albums sans texte, les albums susceptibles d'intéresser les 9-12 ans, les contes traditionnels de différents pays, les recueils de contes ou des livres qui abordent un même thème. Nous croyons que des regroupements de cette nature auraient évité à l'utilisateur de se retrouver en présence d'une très longue suite de titres sans indices des principales caractéristiques de chacun.

Les index, au nombre de cinq, permettent une consultation rapide. Par contre, les niveaux d'âge des lecteurs, indiqués par des symboles (E, E*, E**) après chaque notice ne nous semblent pas une solution heureuse. L'emploi d'expressions comme «à partir de 4-5 ans», «de 6 à 10 ans» nous aurait paru plus facile d'utilisation.

Cette liste a été élaborée par Hélène Charbonneau pour le personnel professionnel de la Bibliothèque municipale de la ville de Montréal mais elle peut répondre à d'autres besoins. Elle peut devenir un outil de travail pour les bibliothécaires qui administrent une collection de plus de 7 000 à 8 000 volumes en leur permettant de repérer des titres intéressants et de les mettre en valeur tout comme elle peut s'avérer un ouvrage de référence pour les chercheurs et les chercheuses en littérature de jeunesse au Québec.

Mais cette sélection de livres pour les jeunes nous semble difficile à utiliser comme ouvrage de base dans le milieu scolaire. Les responsables du choix et des achats de livres au primaire, soit les bibliothécaires, les directeurs d'école, les enseignants souvent guidés par les conseillers pédagogiques, doivent tenir compte de budgets restreints et choisir, en priorité, des ouvrages récents. De plus, ils ont besoin d'une appréciation globale de la qualité des livres afin d'acquérir les meilleurs titres de même que des critères leur permettant d'identifier avec précision les genres de livres, les catégories et les thèmes, informations que cette bibliographie n'offre pas.

Louissette Bergeron

Professeure de littérature enfantine
Département de français
Université du Québec à Trois-Rivières

BONIN, Claude-André et al. *Lexique d'information documentaire = Lexicon of information and documentation*. 3e éd. rev. et augm. La Pocatière, Documentor; Montréal, Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1986. 320 p.

Le Québec continue d'être une terre fertile en lexiques de tous genres. La popularité de ces ouvrages découle à n'en pas douter de la proximité de la civilisation américaine et canadienne et de la difficulté des Québécois à nommer dans leur langue les objets qui les entourent et à naturaliser des phénomènes d'origine étrangère. Une certaine méconnaissance du français liée à une instabilité chronique de la société (les modes et les scies balaient tout sur leur passage) et, il faut le dire, à des technologies nouvelles apparues en dehors de nos frontières, donc nommées dans une langue étrangère, font que la lexicographie et la terminologie se développent ici en terrain propice.

L'initiative des co-auteurs du lexique mérite une grande reconnaissance et il est à espérer que leurs efforts connaîtront plus qu'un succès d'estime.

Dans sa forme actuelle, le *Lexique d'information documentaire* contient, précise-t-on dans l'avant-propos du volume et dans le prière d'insérer, 2 500 termes anglais et 3 400 termes français. Les parties essentielles du volume sont les deux listes alphabétiques générales, celle qui mène de l'anglais au français et celle qui conduit du français à l'anglais. Des listes thématiques (28 au total tant pour l'anglais que pour le français) et une courte bibliographie de dictionnaires et de vocabulaires spécialisés complètent l'ouvrage.

La présente édition diffère largement de ses prédécesseurs. La subite croissance du volume fait presque douter d'une filiation réelle avec la brochure de 1979. On précise dans le prière d'insérer du service de presse que le nombre de mots signalés est passé de 800 à 3 500 dans la liste française et de 400 à 2 500 dans celle de langue anglaise. Si l'on considère aussi l'inclusion de sections thématiques, lesquelles occupent la moitié du volume, il faut bien constater qu'il est difficile de reconnaître la «descendance» du vocabulaire publié pour la première fois à la fin des années 70.

Le *Lexique d'information documentaire* présente quelques lacunes même pour un profane de la lexicographie. Les auteurs auraient dû expliciter les règles suivies, les objectifs poursuivis, la méthodologie adoptée et même les sources utilisées. L'avant-propos est insatisfaisant et tout à fait lacunaire à cet égard. Il aurait été important d'annoncer ses couleurs aux utilisateurs éventuels et leur révéler, comme on le fait dans le prière d'insérer, qu'on a «cherché à présenter l'usage le plus répandu ou celui en voie de s'imposer». Une fois au fait de cette orientation, le lecteur ne cherchera pas dans le *Lexique* un vocabulaire épuré et corrigé, il n'utilisera pas non plus le volume dans le dessein d'enrichir et de peaufiner les notions ayant cours dans le milieu.